

Questions orales

● (1430)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA QUESTION DE L'ADMISSION DE DÉLÉGUÉS DE L'OLP À LA CONFÉRENCE DE L'ONU À TORONTO

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme il semble atteindre son point d'ébullition habituel relativement tôt aujourd'hui, je lui suggérerais de ne pas se laisser emporter car ce serait mauvais pour sa santé.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Voici ma question: comme le gouvernement dispose d'une autre semaine, en plus de celles qui l'ont précédée, pour décider s'il entend autoriser l'OLP, une organisation qui s'adonne à la terreur et au crime organisés, à assister à la conférence des Nations Unies qui se tiendra au Canada en septembre, a-t-il pris sa décision à ce propos et, dans l'affirmative, le premier ministre pourrait-il en faire part à la Chambre dès maintenant?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je signale qu'il y a bien longtemps que le député s'est laissé emporter. Cela explique pourquoi il a le crâne dégarni.

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: Et vous? Vous n'êtes pas si bien nanti que cela.

M. Hees: Il est temps d'ajourner.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je retire mes paroles. Je ne devrais réellement pas parler sur ce ton à un homme âgé, bien qu'il se maintienne dans une forme telle que j'en oublie qu'il a plus de 65 ans.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, quant au fond de la question, et non au préambule, je dirais que mon engagement tient toujours. Nous ferons une déclaration à ce sujet la semaine prochaine.

M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a parlé de mon âge vénérable. Je le préviens que s'il ne se modère pas un peu plus que dans le passé, il n'ira pas jusque-là.

Voici ma question: n'est-il pas exact que le gouvernement a déjà pris sa décision à ce sujet, mais qu'il préfère attendre à la semaine prochaine pour l'annoncer, dans l'espoir que le Parlement aura alors ajourné et qu'il échappera à la colère de l'opposition que l'annonce du premier ministre provoquera?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. Si nous attendons à la semaine prochaine, c'est dans l'espoir que quelques conservateurs de plus viennent occuper leur banquette.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE BLOCAGE DU TARIF-MARCHANDISES APPLICABLE AU POISSON D'EAU DOUCE DU NORD DU MANITOBA

M. Cecil Smith (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant

[M. Munro (Hamilton-Est).]

donné que la décision du CN de tripler son tarif-marchandises a forcé l'industrie de la pêche en eau douce du Nord du Manitoba à crier grâce, le ministre prendra-t-il des mesures immédiates pour bloquer le tarif-marchandises applicable au transport du poisson provenant du Nord du Manitoba à compter du 1^{er} mai dernier, de façon que cette importante industrie puisse survivre et fournir du travail aux gens du Nord du Manitoba qui en ont si grand besoin.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, s'il existe un problème, je crois qu'il faudrait en discuter non seulement avec les fonctionnaires du ministère des Transports mais aussi avec ceux du ministère de l'Expansion économique régionale, car de nombreuses industries sont dans la même situation.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'ANNULATION DES CERTIFICATS II ET III—LA QUESTION DE L'APPROVISIONNEMENT DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

M. Cecil Smith (Churchill): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le ministre a réussi à immobiliser ni plus ni moins le transport aérien dans le Nord en annulant les certificats d'exploitation II et III des transporteurs aériens réguliers, dirait-il à la Chambre comment les localités éloignées et les réserves indiennes qui n'ont pas d'autre moyen de se ravitailler pourront recevoir leurs approvisionnements, leur courrier et leurs fournitures médicales?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, certains aéroports n'ont pas de permis du ministère des Transports et d'autres ont vu leur permis annulé pour des raisons de sécurité. Nous ne mettrons sûrement pas en danger la vie des gens dans le Nord simplement pour faire plaisir à mon confrère de l'opposition.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LE PROJET DE FERMETURE DE LA HAYS TRUCKING COMPANY À VANCOUVER—LES MOTIFS INVOQUÉS—LA QUESTION DE LA CONCURRENCE

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. J'espère qu'il aura reçu préavis de la question. Étant donné que Pac-Car, société américaine de montage de camions, a annoncé que la Hays Trucking Company de Vancouver fermerait ses portes le 30 septembre, entraînant ainsi la perte de quelque 500 emplois, et puisque cette société exploite aussi Kenworth, compagnie rivale de montage de camions sise à Vancouver, le ministre peut-il informer la Chambre si des fonctionnaires de son ministère ou lui-même ont enquêté sur les raisons de cette fermeture, vérifié si cette mesure était souhaitable et si elle vise à restreindre la concurrence dans la région de Vancouver?